



RETOUR SUR LES ACTIVITÉS P.10



GAGNONS TOUS ENSEMBLE LA REVALORISATION
DE NOS SALAIRES ET PENSIONS P.3-P.4



SOMMAIRE

Informations de la part de la Présidente	p.1-9
Vos correspondants de SLV	p.8
Communications de la part de la CMCAS	p.9
Réseau solidaire	p.10
Réunion des Réseaux Solidaires	p.10
Retours d'activités	p.11-15
Séjour au Portugal	P.11
Les nénuphars dans les poumons	p.12-13
Visite guidée Paris-Montmartre	p.14
Wake Park	p.14
Visite guidée Street Art	p.15
Les Activités, la billetterie et les colos	p.16-18
Com'jeunes / Actifs / Sport	p.16
Commission Famille / Culture	p.16
Commission Pensionnés / Prévoyance santé / Réseau solidaire	p.17
La billetterie	p.17
Les inscriptions vacances et colos / CCAS	p.18
Portes ouvertes pour le colos	p.18
Les Aides de la CMCAS des Yvelines	p.19
Les informations sociales et la santé	p.20
Examen périodique de santé gratuit	p.20
Mutuelles et assurances	p.20

Journal d'information de la CMCAS des Yvelines

37 rue de Chevreuse, 78310 Maurepas



CMCAS 78

Site internet : yvelines.cmcas.com

Conception :
CMCAS des Yvelines

Impression :

Imprimerie TPI s.a.s – 01.39.97.38.57
Parution n°41 : Mai-Juin-Juillet-Août 2022

ACTUALITÉ

Cher(e) collègue,

C'est avec stupeur et colère que nous avons appris que l'enchaînement de la tension orchestrée depuis des mois par l'impérialiste avait abouti à une situation de guerre en Ukraine. L'invasion d'une armée dans un pays souverain est inacceptable ! Nous soutenons les forces populaires et anti-guerre qui luttent pour stopper cet engrenage et contre la politique de guerre impérialiste. Nous ne pouvons que dénoncer cette décision qui constitue une menace pour la paix dans le monde entier. La Russie peine à s'extraire de la logique idéologique erratique provoquée par le démantèlement de l'URSS et nous dénonçons donc l'escalade militaire engagée par la Russie en Ukraine. **Le militarisme agressif du pouvoir russe va de pair avec sa politique intérieure anti-ouvrière et discriminante envers les minorités.** Cette logique de tension s'est mise en place depuis le coup de force de 2014. Nous n'oublions pas que les provocations successives de l'OTAN, de l'UE et des USA portent une lourde responsabilité dans l'escalade brutale du conflit. Rien ne justifie une guerre !

Celui qui pâtit de ces pressions stratégiques est le peuple, toujours le peuple. Nos pensées vont vers les victimes de ce conflit injuste et barbare, ainsi qu'à toutes les victimes de guerres, de colonisation et de blocus dans le monde.

La crise en Ukraine fait exploser les prix des denrées alimentaires dans le monde entier et met en péril la sécurité alimentaire de nombreuses populations. D'après Oxfam France, près de 50 pays dépendent de l'Ukraine et de la Russie pour plus de 30 % de leurs importations de blé. Les matières premières importées de Russie et d'Ukraine (céréales, métaux etc.) touchent directement les consommateurs. **C'est une crise mondiale qui se manifeste localement.**

Sur les 30 matières premières critiques pour l'Europe, 21 se trouvent en Ukraine, notamment le lithium, le cobalt, le titane et les terres rares. L'inflation étant déjà omniprésente, elle va continuer son chemin avec cette nouvelle donnée géopolitique. Les conséquences du changement climatique et des conflits locaux ont déjà placé plusieurs régions du monde dans une situation préoccupante d'insécurité alimentaire et beaucoup de regards sont aujourd'hui tournés vers l'Afrique de l'Est, le Sahel ou le Moyen-Orient. Cette nouvelle crise montre une fois de plus les limites de notre système agricole et alimentaire mondial. **Il faut d'urgence soutenir les populations exposées et transformer nos systèmes.**

La situation est toujours aussi sombre du côté du climat. La politique de réarmement général en cours va accroître la consommation d'énergie et de matériaux non renouvelable. La covid, enchaîné par la guerre, ne permettent pas de faire un bilan, de prendre le recul

nécessaire, mais entraînent l'escalade de la violence entre les peuples. Ce contexte violent légitime tous les états autoritaires. Les problèmes économiques produisent des problèmes sociaux, de nationalismes, de crédibilisation des médias !

La guerre de l'énergie – bloc contre bloc

Depuis 2018 les Etats Unis et leurs alliés sont en lutte permanente pour la conquête de nouveaux avantages géopolitiques avec la Russie et la Chine, dont l'énergie. En 2019 une loi Etats-Unienne est passée imposant des sanctions aux entreprises Russes et Européennes qui participaient au projet de gazoduc Nordstream2, qui pourrait à terme, remplacer le gazoduc traversant l'Ukraine.

En Septembre 2021 la construction est achevée après une longue opposition des Etats Unis qui avaient peur de la dépendance Russe des Européens. Depuis que les Etats Unis ne dépendent plus de pays tiers pour l'énergie, ils se permettent de donner des leçons aux autres pays de l'OTAN... Mais le 22 février 2022 le chancelier Allemand suspend le processus de certificat de Nord stream 2, qui tardait, suite à la reconnaissance de l'indépendance des deux républiques autoproclamées en Ukraine par la Russie. Nord Stream 2 annonce le licenciement du personnel et dépose son bilan.

Engie étant créancier de Nord Stream 2 sous la forme d'un prêt d'1 milliard d'€, son titre chute de plus de 13% à la bourse de Paris. Et dans le même temps GRDF reverse 1,3 milliards € sur les 3 prochaines années aux actionnaires privés d'Engie, soit plus de 80% des bénéfices nets du distributeur partent vers l'extérieur de l'entreprise.

La guerre en Ukraine rebat toutes les cartes géopolitiques du gaz. En mars 2022 la Commission européenne coordonne de nouveaux approvisionnements en gaz pour s'extraire de la dépendance à la Russie par un accord qui prévoit la livraison de 15 milliards de mètres cubes (Gm3) de gaz naturel liquéfié Etats-Uniens, importé par navires, en Europe en 2022 et 50 de plus chaque année. Gaz issu de la fracturation hydraulique, **gaz de schiste, si cher et tant décrié sur le plan environnemental, gaz qui constitue l'un des principaux contributeurs au réchauffement climatique...**

En France le Gaz de schiste est interdit depuis 2011, mais les importations restent autorisées ! Les Etats Unis se frottent les mains ! L'Europe doit maintenant construire des terminaux sur son territoire pour recevoir tout ce gaz américain. Les pays européens viennent de troquer leur dépendance Russe contre l'allégeance Etats-Unienne.

Les élections présidentielles - législatives

L'extrême droite n'a jamais rien fait de bon dans notre pays, l'histoire pour preuve. Et le monarque renouvelé à la tête de notre gouvernement méprise le peuple et ne fait rien de bon non plus ! **Emmanuel Macron annonce, pour son**

2ème mandat, la retraite à 65 ans, la fin des 35h, l'attaque de la Sécurité Sociale et des régimes spéciaux, l'obligation aux bénéficiaires du RSA de travailler plus de 15h par semaine...

Tout cela après sa réforme sur le chômage, qui n'est qu'une construction sociale voulu par les plus riches pour défendre leurs intérêts. C'est une guerre sociale menée par les oligarques, ils nous lobotomisent le cerveau nous faisant croire qu'il n'y a pas d'autres possibilités que le système qu'ils mettent en place. Tout cela après la baisse des APL, la réforme du code du travail favorable au patronat, le CICE, le pacte de responsabilité donnant des dizaines de milliards d'€ au patronat et aux plus grandes entreprises sans aucun contrôle, la suppression de l'ISF et l'ensemble de valeurs mobilières qui représentent 95% de la composition des plus riches... pour investir... est toujours sans contrôle.

Tout cela après la baisse du nombre de lits dans les hôpitaux, une politique de destruction de notre système de santé et de protection sociale : aggravation des difficultés pour trouver un médecin traitant, accès aux spécialistes en payant des dépassements d'honoraires difficilement supportables, accélération de la fermeture des services d'urgences, des maternités et des services de chirurgie dans les hôpitaux publics... Tout est marchandisé : de l'art et la culture, aux écoles, ehpad, hôpitaux etc... Ces prédateurs, les camarades de « classe » de Macron, veulent tout posséder. En France, nous constatons que 100 milliards d'€ de niches fiscales et 80 milliards d'€ de fraudes fiscales sont seulement pour une minorité de personne. Rien que les 80 milliards d'€ par an représentent bien plus que les dépenses publiques cumulées pour le versement des allocations chômage et de tous les minima sociaux. Macron n'aura rien fait dans son 1er mandat pour réduire l'ampleur de ce scandale perpétuel et pour récupérer ce pognon de dingue !

Quant à Elisabeth Borne, nous n'oublions pas qu'elle est à l'origine de la suppression des tarifs réglementés du gaz, de l'ouverture à la concurrence de la SNCF et de la RATP, de la baisse de l'allocation chômage, de la suspension des soignants non vaccinés et elle est favorable à la retraite à 65 ans.

En 2021, la zone euro a vu ses prix s'envoler de 5%, un chiffre inédit depuis le lancement de la monnaie unique il y a 20 ans. Loin des 2% que la BCE doit tenter de maintenir pour éviter la spirale inflationniste. En France l'inflation, selon l'insee, est de 4.5% en 2021 : **une augmentation jamais vue depuis 40 ans ! Mais pire ; l'inflation prévue pour 2022 serait de 8% ! La perte du pouvoir d'achat est sans précédent. Il est urgent de bloquer les prix et d'augmenter les salaires.** Nous ne cessons de le répéter, de l'argent il y en a ! En 2021, les entreprises du CAC40 ont reversé près de 70 milliards d'€ à leurs actionnaires, un nouveau record historique, représentant 98% des profits ! Seulement 2% pour tout le reste (hausse des salaires, investissement, trésorerie...). Les

entreprises du CAC40 ont dégagé un profit historique de 160 milliards d'€.

Suite aux élections législatives,

espérons que les plans du nouveau gouvernement, qui n'est plus « majoritaire » dans l'hémicycle, soient complètement modifiés. La démocratie doit désormais se faire entendre.

Que fera Macron dans les mois qui suivent ? Dans tous les cas ; nous devons nous faire entendre pour notre retraite à 60 ans, notre sécurité sociale, la hausse des salaires et du pouvoir d'achat, le service public (santé, transport, école, etc), la transition écologique ... On lâche rien ! Tout est possible ! Dans nos entreprises nous devons continuer de réclamer :

Un accord de branche sur les Moyens Bénévoles en CMCAS (le n°2) favorable aux bénéficiaires avec plus d'heures en SLV (proximité) et en commission, que les employeurs arrêtent de tout nous faire payer (dont les loyers de la CMCAS et des SLV, l'intéressement et abondement des fonctionnels etc), des heures pour toutes nos Assemblées Générales en SLV et CMCAS (démocratie) et notre indépendance départementale ! En effet, nous rentrons en négociation sur un nouvel accord de branche qui devrait prendre effet en 2023. Après la catastrophe du 1er accord, espérons que toutes les organisations syndicales se mettent d'accord pour empêcher la casse des Activités Sociales avec une nouvelle baisse des heures en CMCAS et le paiement de ses locaux. Nous vous tiendrons informés de cette nouvelle négociation sur l'accord numéro 2.

La reconnaissance des électriciens et des gaziers – et leur pouvoir d'achat : Depuis 3 ans les employeurs tentent de mettre en place une grille de salaire avec des pas de 0,1%, supprimer les NR et les GF et brider volontairement le SNB. La répartition des richesses consiste à gaver une caste au détriment de la force de travail. Partout dans les IEG des zones de luttes éclatent avec toujours le même type de revendication : celui du pouvoir d'achat via l'augmentation du SNB, les taux d'avancements, le coût du logement etc... Le nécessaire rattrapage devrait être de +10% du SNB uniquement pour compenser le retard sur l'inflation cumulée de 10% en 10 ans. Les retraités ne doivent pas être oubliés : aucune pension en-dessous du NR 110 et la revalorisation des pensions est nécessaire.

La baisse des prix du Gaz et de l'électricité : Les prix du gaz ne cessent d'augmenter : +1% en mai 2021, + 4% en juin, +10% en juillet, +5 % en août, +9% en septembre, +13% en octobre, + 15% en novembre, + 4% en janvier 2022 (au lieu de 35%) et + 0% en mars (au lieu de 16%). Le gouvernement a ensuite bondi son super bouclier magique pour bloquer les prix du gaz en 2022. Selon Bruno Lemaire, ministre de l'économie, en mars 2022, nous allons entrer dans « un nouveau monde » et nous

allons « devoir faire des efforts ». Mais les ménages les plus précaires font déjà des efforts !

La fin du Plan Clamadiou et le projet Hercule : Le plan sur 3 ans, engendre le démantèlement du groupe ENGIE, la vente des salariés de ENDEL (4500 salariés) le 1er avril 2022, de EQUANS (80 000 salariés), la vente d'une partie de GRT, et laisse dans l'incertitude les salariés restant d'ENGIE. Cela aura des conséquences sur les emplois, sur les salaires, sur les conditions sociales des salariés mais aussi sur le prix du gaz pour les usagers et les entreprises ! Quant au projet renommé Grand EDF, il est seulement repoussé. Tous, nous avons dénoncé le démantèlement d'EDF. Avec le renouvellement de Macron à la tête du gouvernement, le risque de voir réapparaître ce projet est très fort. Le pouvoir préfère financer ses projets anti-industriels comme par exemple la désintégration d'EDF avec n'importe quel projet qui permettrait de casser notre service public et notre statut...

La conservation de notre Régime Spécial : Nous nous devons de rappeler que notre régime spécial des IEG est mis en évidence par sa dimension humaine, sociale et financière. Il a été travaillé au nom du progrès social et du bien commun. Notre statut doit être conservé et doit constituer un point de départ pour tous les travailleurs. Oui, c'est notre histoire, mais elle est encore vivante aujourd'hui, dans l'aventure que nous menons tous ensemble dans les Activités Sociales, dans les IEG, et partout en France lorsque nous sommes malades, en retraite, en vacances... Insistons pour que revienne à la lumière du jour les grandes utopies, pour l'espoir, pour les aspirations du monde du travail et des classes populaires !

Pour la Création d'un véritable Service Public de l'Energie sous monopole public : La multiplicité des opérateurs privés (43 environ) et ses lobbyings privés exigent des hausses abusives et injustifiées pour s'assurer de profits substantiels, en visant une forte rentabilité à partir des biens qui appartiennent aux collectivités territoriales. Ils bénéficient, dans ce système néolibéral, d'une survie artificielle. Devant cet échec manifeste, **nous devons appeler à un retour au service public du gaz et de l'électricité régulé dans les plus brefs délais, la renationalisation et le qu'au monopole public** pour une remise à plat complète des tarifs et de la fiscalité de l'énergie, pour rendre socialement acceptable l'indispensable transition énergétique avec un mix énergétique équilibré qui évitera l'inflation des factures. Le service public de l'énergie passe également par la conquête, ou la récupération, de projets industriels portés par les travailleurs, comme à Gardanne ou Cordemais, combats gagnés avec la CGT. Les débats sur les prix de l'énergie et sur les perspectives énergétiques pour le milieu du siècle confirment l'importance de l'électricité et du gaz, devenu un élément indispensable à la vie comme l'air et l'eau.

Pour l'ensemble du Service Public qui est le salaire différé de tous !

Retour sur notre Assemblée Générale CMCAS des Yvelines du 13 juin sur l'exercice 2021

Focus sur les dépenses d'activités de 515 664,73€ en 2021

Les Activités de Commissions 2021 pour 323 458, 43€

La crise sanitaire ne nous a pas encore permis de réaliser toutes nos activités prévues en 2021, certaines ont encore été annulées ou reportées en 2022 : CHANTILLY, SÉJOUR EN TUNISIE, PROVINS, GIVERNY, CHASSE À L'ŒUF, SUN PARC, PARC DES FELINS,

LES ESSERTETS - PRAZ SUR ARLY, SÉJOUR EN HOLLANDE, SAINT-LARY-SOULAN, SÉJOUR À LA RÉUNION, WAKE PARK, STREET ART. Voici le montant pour les activités sur l'année 2021 (nets de la participation bénéficiaire) :

MARS À MAI	LIVRE DE L'ÉTÉ	1527 bénéficiaires	28 223,49 €
JUILLET/AOÛT	AQUAKERMESSE	111 bénéficiaires	51 370,00 €
SEPTEMBRE	SEJOUR EN ALSACE - LA PETITE PIERRE	42 bénéficiaires	11 494,16 €
SEPTEMBRE	PARC ASTERIX	1343 bénéficiaires	98 779,60 €
SEPTEMBRE	BAYARD OFFRE CP-CE1	82 bénéficiaires	5 346,00 €
NOVEMBRE	FÊTE FORAINE	384 bénéficiaires	21 799,00 €
DECEMBRE	FÊTE FORAINE	350 bénéficiaires	
MAI À DECEMBRE	JOUET DE NOËL	1672 bénéficiaires	72 175,44 €
1 AN	JARDIN D'ACCLIMATATION	377 bénéficiaires	7 683,00 €
DECEMBRE	REPAS DES PENSIONNES	267 bénéficiaires	13 493,50 €
DECEMBRE	REPAS DES ACTIFS	140 bénéficiaires	13 094,24 €

Les nouvelles Activités de 110 000€

La crise sanitaire nous a contraint d'annuler pratiquement toutes nos activités alors que ces moments de partage et de convivialité sont importants pour nous ! Consciente que la pandémie a touché tout le monde de près ou de loin, la CMCAS des Yvelines a décidé d'offrir :

Un Panier Gourmand à tous ses pensionnés, composé de quelques friandises et de masques réutilisables. Nous avons distribué plus de 2000 paniers gourmands à nos retraités (sur les 4000 OD pensionnés) en SLV, ou à leur domicile pour certains, grâce à notre Réseau Solidaire

élargi. Le montant s'élève à environ 100 000€.

Ainsi qu'un **Bon de soutien aux librairies indépendantes de 20€ à tous les actifs et retraités** pour aider 8 librairies des Yvelines. En 2021 près de 500 bénéficiaires OD actifs et pensionnés (environ 10 000€) se sont rendus dans l'une de nos 8 librairies partenaires. Nous avons renouvelé notre partenariat pour l'année 2022. Comme le livre de l'été pour les enfants, nous partons du principe que l'accès à la lecture est politique car c'est un enjeu d'émancipation et de sociabilisation.

Évolution de l'Action Sociale et Sanitaire sur les fonds propres de la CMCAS des Yvelines

	2019		2020		2021	
	Dossiers	Montant	Dossiers	Montant	Dossiers	Montant
Aides et Subventions						
Aide Morale	30	26 080,00 €	24	23 200,00 €	28	26 080,00 €
Aide solidarité	7	2 166,00 €	5	3 486,85 €	6	12 950,28 €
Aide alimentaire	4	1 900,00 €	4	4 950,00 €	4	8 285,00 €
Aide au transport	0	- €	0	- €	0	- €
Prêt d'honneur	1	5 000,00 €	1	700,00 €	0	- €
Aides psychomotricité	0	- €	0	- €	0	- €
Subv. aux classes	30	1 464,00 €	11	1 156,65 €	0	- €
Subv. à la Naissance	92	11 371,00 €	83	9 013,00 €	91	11 020,00 €
Subv. séjour linguistique	14	1 464,00 €	1	110,00 €	0	- €
Subv. sportive et culturelle	197	4 675,00 €	158	3 584,00 €	180	4 217,00 €
Subv. 1ère Colo	13	1 551,05 €	3	336,95 €	2	8264,59 €
TOTAL GÉNÉRAL	388	55 671,05 €	290	46 537,45 €	311	62 816,87 €

Focus sur les dépenses d'activités de 515 664,73€ en 2021

Chaque année nous recevons une somme d'argent de la part des employeurs pour financer les activités sociales de la CCAS et des 69 CMCAS (anciennement nommé 1%, aujourd'hui appelé contribution financière). Le budget annuel diminue tous les ans. Veuillez trouver ci-après les sommes perçues pour les activités de la CMCAS des Yvelines:

2021	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
833 705€	644 947€	492 300€	388 516€	383 265€	385 321€	369 973€	271 264€

Ce budget est de plus en plus insuffisant. Il diminue tous les ans jusqu'en 2021 où nous avons eu un budget très bas de 271 264€. Ce budget est dépensé en plusieurs parties : celles organisées par les commissions, celles demandées par le CA et celles de l'Action Sanitaire et Sociale sur nos fonds propres validé en CA. Ces 3 types de dépenses sont présentés plus haut pour une somme de 515 665€.

La différence de 244 400,73€ est prise dans nos réserves pour clôturer l'année 2021. En effet, nous dépensons plus d'activités que nous recevons de budget. Notre réserve est importante et nous nous devons de dépenser cet argent en faveur des agents et de leur famille. Cependant, n'oublions pas que pour organiser des activités nous avons besoin de fonctionnels en CMCAS... nous recrutons !!

Dettes et réserves cumulées

Dans LeMag78 n°40 de février 2022, j'expliquais l'ensemble de nos impayés. À ce jour nous avons clôturé presque tous nos dossiers « impayés » de 2011 à 2021.

	Fin 2021	Fin Mai 2022
<p>Dettes cumulées</p> <p>La plupart des factures de salaire des employeurs reçues à la CMCAS sont erronées ou en doublon. Nous payons uniquement les factures que nous jugeons bonnes et justifiées. Lorsqu'elles sont fausses, nous les contestons, mais elles restent sans réponses de la part des employeurs.</p> <p>Nous avons également pris la décision de ne pas payer les intéressements et abondements des fonctionnels.</p> <p>Nous avons réglé presque toutes nos « dettes » de factures impayées de 2011 à 2021</p>	2 631 364 €	Environ 300 000€
<p>Réserves cumulées</p> <p>Grâce à notre bonne gestion depuis des années, nous prenons régulièrement une somme dans cette réserve pour réaliser des activités comme le Parc Astérix, la licence sportive et culturelle pour les enfants etc.</p> <p>Pour 2021 nous avons pris 152 352,73€ dans nos réserves pour financer nos activités et nos aides sociales et sanitaires.</p>	1 579 993 €	Environ 2 280 000 €

La clôture comptable de décembre 2022 nous permettra d'avoir une vision plus claire de nos dettes, provisions et réserves.

Cette somme ne rentre pas dans le budget de la CMCAS des Yvelines, mais le travail y est effectué. Ce montant est en augmentation du fait de la hausse des plafonds et le travail des 2 ASS (fonctionnels de la CMCAS des Yvelines) et des correspondants de SLV.

Libellé de l'Aide	Nombre de dossiers	Montant
FAMILLE	404	146 248,99 €
Aide à autonomie des jeunes	50	55 918,00 €
Cotisation à la Vie Étudiante et Campus	154	15 916,00 €
Aide à la Petite Enfance	166	59 671,82 €
Aide à la Petite enfance rétroactif	6	2 388,00 €
Aide à la qualité de vie	0	
Aide au soutien scolaire	27	11 826,43 €
Aide Accompagnement adulte pluriel	1	528,74 €
Aide Séjour à la Neige	0	COVID
HANDICAPE	13	28 017,93 €
Aide à la vie Domestique pensionné	1	229,02 €
Aide à la vie domestique Actif	3	7 443,62 €
Aide technique éligible	0	
Aménagement logement éligible	1	5 000,00 €
Aménagement logement non éligible	2	7 256,18 €
Aménagement du véhicule	1	2 500,00 €
Charge exceptionnelle volet 2 (psychomotricité)	3	3 179,54 €
Surcoûts liés aux transports	1	2 400,00 €
Téléassistance handicapé	1	9,57 €
SENIOR	72	22 825,25 €
Plan d'Action Personnalisé évaluation	11	1 320,00 €
Plan d'Action Personnalisé 24 mois	38	19 247,10 €
Plan d'action personnalisé 3 mois	2	256,29 €
Aide retour à Domicile après Hospitalisation	3	734,46 €
Amélioration Habitat	0	
Téléassistance - de 79 ans	4	66,53 €
Téléassistance + de 79 ans	12	483,17 €
Secours à l'hébergement Temporaire	1	552,00 €
Aide à la situation de rupture	0	
Total général	468	240 935,51

Marianne Robuchon
 Votre Présidente
 de CMCAS des Yvelines





La CMCAS des Yvelines a validé une aide pour envoyer des containers à Cuba pour une somme de 500€. Voici, grâce à l'association France Cuba, pourquoi nous l'avons décidé.

Le blocus de Cuba n'a pas sa place dans le 21ème siècle

Les Etats Unis n'ont jamais accepté que le peuple cubain soit indépendant et libre de choisir son destin. Dès 1960 ils ont organisé l'asphyxie économique et la déstabilisation sociale et politique de Cuba, notamment en imposant un système unilatéral de sanctions qui ne permet à Cuba ni d'importer, ni d'exporter librement ; qui lui interdit le financement de projets de développement par les institutions financières internationales qui sanctionne les banques commerçant avec l'île (des banques françaises sont régulièrement condamnées à des millions de dollars d'amendes pour avoir hébergé des transactions commerciales avec Cuba.). Ce blocus impacte tous les secteurs de la société cubaine.

Contrairement à ce que pensent bien des gens, le blocus contre Cuba, décrété il y a plus d'un demi-siècle, est toujours en vigueur. Et cela malgré une écrasante majorité des pays à l'Assemblée Générale des Nations Unies obtenue en faveur de la levée du blocus américain depuis 1992 ! Si à la fin du mandat d'Obama les USA, reconnaissant par la voix de leur président que le blocus était un échec n'ayant réussi qu'à isoler les Etats-Unis, dès la 1ère année de mandat de D. Trump les USA et leur fidèle allié, Israël, sont revenus à leur position habituelle en votant contre la levée de ce blocus...Et pourtant, l'ensemble de l'opinion internationale la réclame, comme la majorité de la population étasunienne !

Cuba et la situation internationale

L'élection de Barack Obama en 2008 puis sa réélection en 2012 avait déclenché dans le

monde un enthousiasme à la mesure des espoirs de changement et de monde meilleur suscité par la venue d'un président jeune, intelligent et noir à la Maison Blanche.

Concernant les relations avec Cuba, certains de ces espoirs ont été concrétisés, même s'il a fallu pour cela attendre le second mandat d'Obama. À la poignée de mains symbolique avec Raúl Castro, ont suivi la reprise des relations diplomatiques et la libération des « 5 de Miami » en décembre 2014, puis un assouplissement du blocus concernant les transactions bancaires, les voyages, les échanges culturels, universitaires, médicaux... pour aboutir à la réouverture des ambassades des deux pays à La Havane et Washington après le retrait de Cuba de la liste des pays soutenant le terrorisme (mai 2015).

Mais l'élection de Donald Trump en décembre 2016 marque un retour en arrière dans de nombreux secteurs. Son conseiller aux affaires cubaines, le sénateur de Floride Marco Rubio, lui fait adopter des mesures restrictives comme la limitation des voyages ou l'expulsion d'une quinzaine de membres de l'ambassade cubaine aux USA, en « réponse » à une prétendue attaque acoustique qu'auraient subi des diplomates US à La Havane ! Ce même Président qui fait envahir le Capitole par ses électeurs pour contester sa non ré-élection, fait inscrire Cuba, au même moment, sur la liste des Etats terroristes.

L'Union Européenne a mis fin en décembre 2016 à la « position commune » limitant fortement les relations culturelles et politiques avec l'Île, votée en 2003.

On aurait pu croire que le nouveau gouvernement démocrate améliorerait la situation mais il n'en est rien ! Le nouveau Président, Joe Biden, n'est pas bien différent de son prédécesseur, Donald Trump, concernant la politique impérialiste et d'ingérence contre Cuba. Le Président et son gouvernement n'ont pas attendu longtemps pour sanctionner le pays socialiste en ajoutant de nouveaux responsables cubains à la liste noire des Etats-Unis. Andrea Gacki, directrice de l'office national des Etats-Unis chargée de la mise en place des sanctions économiques internationales a récemment annoncé : « le Trésor continuera de sanctionner et d'identifier les graves violations des droits humains du régime cubain », enterrant toute volonté d'échanger des pratiques illégales de Donald Trump.

VOS CORRESPONDANTS DE SLV

SLV	Correspondant	Adresse	Téléphone	email	Ouverture
1 & 6 PROXIMA	Marianne Robuchon (Présidente de la CMCAS)	Enedis - CMCAS Yvelines/SLV1 1 Rue Thomas Edison 78280 GUYANCOURT	01 30 66 51 61	cmcas-616.accueil@asmeg.org	En attendant votre correspondant de SLV, envoyez votre demande sur : cmcas.slv1@gmail.com . La présidente traitera votre demande.
3 CARRIERES	Christophe LEFEVRE Régis PIGEON	Enedis - CMCAS Yvelines/SLV3 199, Rue du Parc 78955 CARRIERES SOUS POISSY	01 39 79 66 92 06 08 27 38 10	slvo3.cmcas616@asmeg.org	Le Mardi et le Jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h30 à 16 h
4 MAUREPAS	Eric CADOUX Michel GIRARD	CMCAS des Yvelines / SLV 4 37 Rue de Chevreuse 78310 MAUREPAS	01 30 66 51 10 06 08 27 37 16	slvicorrespondanto4@gmail.com	Mardi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 Les 2ème et 4ème Mercredi de 8 h à 12 h Jeudi de 8 h à 12h et de 13 h à 16h
4 TACOIGNIERES	Eric CADOUX	SICAE d'ORGERUS 33, Rue de la Gare 78910 TACOIGNIERES	01 34 94 68 02 06 08 27 37 16	slvicorrespondanto4@gmail.com	Les 1er et 3ème Mercredi de 8 h à 12 h
5 GIP BEYNES	Sandrine BOETTI	Storengy/GIP Route de Marcq 78650 BEYNES	06 30 77 90 80	slvosgip@gmail.com	Tous les jours de 8h30 à 12h
7 MAGNANVILLE	Régis PIGEON Gérard PRODHOMME	Enedis/CMCAS Yvelines/SLV7 12 Rue des Pierrettes 78200 MAGNANVILLE	01 34 78 85 56 06 77 72 55 06	slvmagnanville@gmail.com	Lundi - Mercredi et Vendredi De 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
8 STORENGY	Laurent MARTIN	STORENGY Stockage Souterrain Chemin de Fleubert 78650 BEYNES	01 34 91 40 13 06 08 27 38 09	slv8.storengy.beynes@gmail.com	le 1er mardi de chaque mois de 7 h 30 12h et de 13h30 à 17 h Le Mardi de 11h à 12 h et de 13 h 30 à 17h
9 GUYANCOURT	Eric CADOUX	RTE TENP/GETSO/SLV9 7, Avenue Eugène Freyssinet 78280 GUYANCOURT	01 30 96 30 93	eric.cadoux@rte-france.com	Lundi - Vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 16h30 Le Mercredi de 13h à 16h30
10 CHATOU	Thierry DOUETIL	EDF Lab Chatou 6 Quai Watier 78400 CHATOU	01 30 87 85 78 07 64 79 07 75	slv-chatou@edf.fr	Tous les jours de de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Mercredi après-midi pour inactifs
11 SAINT ILLIERS	Laurent MARTIN	STORENGY/Stockage Souterrain Chemin de la Vallée des Prés 78980 SAINT ILLIERS LA VILLE	01 34 91 40 13	slv8.storengy.beynes@gmail.com	Laurent MARTIN assure l'intérim
12 SAINT QUENTIN	Eric CADOUX	RTE SENP/SLV12 2, Square Francklin - BP 443 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX	01 30 45 69 91	eric.cadoux@rte-france.com	Le Mardi de 7h30 à 12h et de 13h à 16 h 30
13 SARTROUVILLE	Christophe LEFEVRE	ENEDIS/GRDF/SLV 13 101 Rue du Pdt Roosevelt 78500 SARTROUVILLE	01 30 86 41 62 06 08 27 38 10	slv13.cmcas616@asmeg.org	Lundi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h Mardi de 8h30 à 11h30



Vous ne recevez pas les mails d'informations de la CMCAS ?

Il peut y avoir plusieurs causes et nous vous invitons à :

Vérifiez que votre adresse mail est correcte sur votre espace Acti (ccas.fr).

Vérifiez qu'aucun droit d'opposition à la réception de mail est coché sur votre espace Acti.

Vérifiez que les mails n'arrivent pas dans vos spams ou courriers indésirables.

Contactez votre correspondant de SLV ou la CMCAS si aucune des raisons ci-dessus ne correspond à votre situation. Nous vous invitons également à vous abonner à notre page Facebook « CMCAS 78 ».



RÉUNION DES RÉSEAUX SOLIDAIRES

Rappel : Le but du Réseau Solidaire est de contacter nos aînés de plus de 75 ans afin de maintenir, d'établir (voir de rétablir) le lien social principalement en direction des pensionnés et de leurs familles.

Après deux longues années où nous n'avons pas pu nous rencontrer pour cause de COVID, c'est avec plaisir que tous les correspondants de SLV, les membres de la commission Pensionnés/Prévention Santé, l'équipe Assistance Sanitaire et Sociale et les bénévoles des différents Réseaux se sont retrouvés le 11 avril dernier à la CMCAS.

Après une présentation de la situation de la CMCAS par notre Présidente, un diaporama a permis de présenter les différents acteurs qui font vivre le Réseau Solidaire en insistant plus particulièrement sur le rôle des bénévoles.

Un autre diaporama a permis de présenter l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et le PAP (Plan

d'Action Personnalisée).

L'APA prend en charge tout ou partie des dépenses nécessaires pour permettre aux personnes dépendantes de rester à leur domicile. Elle est versée par les services du département.

Le PAP est destiné aux seniors ayant une autonomie mais dont la fragilité implique un soutien ponctuel.

Chaque participant a reçu une documentation complète des aides possibles et la Charte du Bénévole à remettre signée à la SLV.

Cette rencontre a permis aux bénévoles et correspondants de faire connaissance, d'échanger et de débattre des situations et des problèmes rencontrés dans une très bonne ambiance.

À renouveler l'an prochain !

Vous avez un peu de temps libre ?

Nous manquons de bénévoles... c'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous. N'hésitez pas !

Contactez vos SLV ou la CMCAS au 01 30 66 51 61.

Par avance nous vous en remercions.



ALBUFEIRA NOUS VOILÀ, AU CŒUR DE L'ALGARVE, TRÈS BELLE RÉGION DU SUD DU PORTUGAL

En ce début du mois de mai, le Service Activités et la Commission Famille et Culture de la CMCAS des Yvelines ont organisé et proposé ce séjour club à Albufeira, magnifique ville de la région de l'Algarve au sud du Portugal.

Ce sont 100 de nos bénéficiaires, des familles dont 4 bébés, des actifs sans enfants et des pensionnés qui ont participé à ce voyage intergénérationnel.

Après un petit vol de 2H15 et un transfert de 40mn en bus, nous voilà arrivés à destination, à l'hôtel INATEL accueillis par l'équipe Touristra Club 3000. Après avoir pris possession de nos chambres toute l'équipe d'animation nous a présenté, lors de la réunion accueil et du pot de bienvenue, la multitude d'activités, d'animations et d'excursions proposées durant notre séjour. C'était parti pour une semaine inoubliable.

Au programme à l'hôtel : des soirées spectacles (cabaret, comédie, sketches, danses traditionnelles Portugaises) suivis de soirées dansantes et des journées remplies d'activités sportives et de loisirs (réveil du corps, balades, volley, foot, stretching, abdos, tir à la carabine à plomb, pétanque, tir à l'arc, ...). Le tout ponctué par différents jeux collectifs tous aussi drôles les uns que les autres autour d'apéritifs festifs.

Au départ d'Albufeira, une excursion incluse dans le séjour a emmené nos bénéficiaires visiter la partie Est de l'Algarve avec visites guidées de plusieurs lieux, Olhao, sa lagune et Tavira avec un déjeuner sur la plage.

D'autres balades et excursions ont été proposées comme une sortie en bateau pour découvrir les grottes marines creusées dans les falaises de la côte et aller voir les dauphins, une excursion à la pointe Ouest de l'Algarve avec les visites du Cap Saint Vincent, Sagres, Lagos.

Sans parler du Club Enfants, qui les accueillait tous les jours avec une journée continue dans la semaine. Certains parents ont pu souffler un peu.

Et que dire de ce magnifique hôtel avec piscines, situé à 150m d'une superbe plage et à 10 minutes à pied du centre-ville historique et touristique, disposant de chambres spacieuses, fonctionnelles et entièrement équipées avec de confortables literies permettant des repos bien mérités avant d'attaquer la journée suivante et proposant pour la restauration un éventail de buffets froids et chauds à chaque repas.

Un grand MERCI au Service Activités et à la Commission Famille et Culture de la CMCAS des Yvelines pour nous avoir permis de vivre ces moments.

Merci aussi à toute l'équipe d'animation et au personnel de l'hôtel, qui sur place nous ont ravis grâce à leur professionnalisme, leurs élucubrations et leur gentillesse. Vivement le prochain séjour, petits et grands se sont éclatés. Ce ne fut que du bonheur !!!

Joël et Nicolas

Membres de la Commission Famille et Culture de la CMCAS des Yvelines



VISITE GUIDÉE PARIS-MONTMARTRE

Une trentaine de bénéficiaires de la CMCAS se sont lancés par un bel après-midi de printemps à l'assaut des petites ruelles et des escaliers qui parsèment la célèbre Butte Montmartre.

Loin de la traditionnelle visite, nous avons déambulé à la rencontre des écrivains, peintres, artistes qui ont créé la

renommée de cet authentique village au cœur de Paris. La visite se termina par un pot convivial et plein d'échanges. Remerciement à Annie et Pierre, nos deux guides, qui nous ont accompagné dans ce périple.

Participant à l'activité



LE WAKE C'EST QUOI ?

Tu te rappelles ta première fois sur un tire-fesses à la montagne ? Et bien, c'est pareil mais sur l'eau! Ce vendredi 13 mai, on n'a peut être pas gagné au loto, mais on a eu la chance de passer une pure journée. Sur les 25 collègues présents pour cette journée privatisée, pas un seul ne s'est dégonflé : on a testé kneeboard, wakeboard et skis nautiques.

Après le débriefe, ça se passe comme ça : tu pars, tu plonges! Tu pars, t'es debout sur ton wake! et...tu plonges. Tu pars, tu glisses, tu fais un tour, tu fais un saut! ou... tu plonges.

Tout ça dans une eau à 21 degrés et une chaleur estivale. Entre deux, on se pose en transat, on mange un burger,

on boit un coup, on joue au molky, mais surtout ça rigole pas mal. Et quand soudain Momo, réussit son premier saut à skis, toute la foule est en délire.

C'est bien ça l'esprit d'une activité CMCAS. Que du plaisir et du partage. Au final, on part en se disant : "c'est quand la prochaine ?" Alors en attendant, si vous avez loupé la session, n'hésitez pas à faire un tour chez My Little Wake Park.

Vous serez accueillis comme des amis par une équipe de professionnels, supers pédagogues. Merci à toutes et tous pour ce moment OKLM.

La Com' Actifs / Sport



AMIANTE : UN SPECTACLE AU SERVICE DE LA LUTTE



À Maurepas puis à Magnanville, notre CMCAS a innové en proposant une activité sur les lieux de travail au plus près des collègues.

Joué et mis en scène par les artistes de la «Compagnie Sans La Nommer», un spectacle d'une actualité tragique sur le scandale de l'amiante, poison que nous côtoyons encore. Chacune des représentations de 45 minutes s'est poursuivie d'un débat passionné. Artistes, spectateurs, spectatrices et invités comme le Dr Carré ancien médecin du travail à EDF aujourd'hui en charge du suivi post professionnel des agents des IEG au Centre National de Santé CCAS, le Dr Leroy Terquem pneumologue, Patrice Raveneau de l'Andeva (Association nationale de défense des victimes de l'amiante), des militants-tes comme Jean Louis Grollier ancien membre du Groupe Fédéral Amiante FNME CGT, ont enrichi les échanges.

« Des nénuphars dans les poumons »

Ainsi répond Nicole à une voisine qui la questionne sur la maladie grave de son frère ayant respiré des poussières d'amiante sans le savoir. Basé sur un article de la journaliste Elsa Sabado (qui joue son propre rôle) au sujet de l'empoisonnement des populations environnantes de l'usine CMMP d'Aulnay-sous-Bois, le spectacle raconte l'épisode tragique vécu par Nicole et Gérard son mari. Ce modeste couple d'Aulnay sous Bois prend en pleine face la maladie mortelle qui affecte leur proche. Le couple veut comprendre et engage le combat afin de faire éclater la vérité sur l'origine de l'affection.

Une mise en scène insolite. Nous sommes assis autour d'une immense table où est déroulé le plan du quartier du vieux pays d'Aulnay-sous-Bois avec son parc, son marché, ses écoles... Au plus près des comédiennes qui interpellent le public, loin d'être de simples spectatrices nous sommes tour à tour, voisins, membres du conseil municipal, participants à la réunion d'information sur l'amiante... Au fur et à mesure de l'enquête, les artistes imbriquent sur le plan du quartier les différentes pièces du puzzle dont le fameux broyeur à amiante, véritable arme du crime disséminant ses poussières toxiques aux alentours. On imagine le bruit sourd du broyeur puis les plaintes des victimes rendant leur dernier souffle. Car, malheureusement « Des Nénuphars dans les poumons » se terminent souvent par une couronne de chrysanthème. Au fil de l'enquête, Nicole et Gérard nous deviennent presque

familiers, on découvre leur militantisme de jeunesse au parti communiste, leur premier bal. Ils nous émeuvent, on partage leur révolte. On est admiratif de leur ténacité, leur combat durera plus de 20 ans...

Ce spectacle perpétue leur combat et montre que l'art militant peut également faire prendre conscience.

En tout cas, nombre des participants-tes espèrent des suites à ces journées !

Des Nénuphars dans les poumons par la «Compagnie Sans La Nommer» :

Avec Rose Guégan, Suzanne Llabador, Elsa Sabado et Magali Chovet (en alternance)

Mise en scène de Fanny Gayard

<https://www.compagniesanslanommer.com>

Amiante : la fibre tueuse

Surnommée la fibre tueuse, produit naturel connu depuis l'antiquité, réputée pour ses propriétés isolantes, incombustibles et son faible coût. Utilisée en masse : industrie, bâtiments, écoles, et même dans nos logements, en flocage, faux plafond, fibrociment, revêtements de sol. On en trouve sur les réseaux dans les chambres de coupures des disjoncteurs ou dans les centrales électriques pour isoler les circuits aux températures élevées. Alors que sa dangerosité est connue depuis la fin du 19^{ème} siècle c'est seulement en 1997 qu'elle est interdite en France. Le lobby patronal de l'amiante a tout fait pour ralentir son interdiction. Ses micro fibres 500 fois plus fines qu'un cheveu se logent au plus profond de l'appareil respiratoire provoquant des affections pouvant aller jusqu'au cancer. Quelques fibres suffisent à provoquer une maladie apparaissant de 20 à 40 ans après. Courant 1990 éclatent les premiers scandales liés à l'amiante, le nombre de morts augmente, 100 000 à l'horizon 2025, la plus grande catastrophe sanitaire de l'histoire récente. Dans les IEG, les représentants-tes du personnel initient une bataille acharnée pour exiger des moyens de protection, traçage des expositions, suivi médical renforcé, repérage et désamiantage progressif. Un combat toujours d'actualité.

Anxiété

En 2005, Serge Alexandre agent de la centrale de Porcheville disparaît à peine âgé de 53 ans, empoisonné par l'amiante. De nombreux salariés sont victimes d'affections liées à l'amiante cela génère un profond traumatisme pour les personnes malades et leur famille mais aussi pour les collègues non encore affectés engendrant un syndrome d'anxiété. A partir de 50 ans l'angoisse augmente et c'est la peur au ventre que certains collègues se rendent à leur examen scanner amiante.



Paris, 22 mars 2019, rassemblement national devant le palais de justice

Suivi Post Professionnel

Un suivi post pro compliqué quand l'employeur ne remet pas l'attestation d'exposition. La CCAS et son Centre National de Santé situé à Paris ont pris le problème à bras le corps et proposent des consultations de suivi médical prodigués par le Dr Alain Carré. Si l'employeur n' a pas délivré l'attestation il vous suffit d'envoyer une copie du déroulé de carrière (Fiche Cot) au Dr Carré. Il vous délivrera une attestation à joindre à votre CPAM départementale d'appartenance accompagnée du formulaire de demande de suivi conformément à l'article D 461.23 du code de sécurité sociale. Pour toutes questions relatives à l'exposition ou au suivi médical, rapprochez vous de vous élu-es syndicaux.

Dr Alain Carré Centre National de Santé 4 avenue Richerand Paris - 01 40 03 38 40

La CMCAS remercie l'ensemble des bénévoles ainsi que les élu-es et mandaté-es qui ont assuré le succès de ces 2 journées.

Philippe M.

SOIRÉE PÉNICHE



SÉJOUR À SAINT-LARY-SOULAN



VERTICAL'ART



VISITE GUIDÉE STREET ART

Retour de l'accompagnateur

La sortie Street Art du samedi 16 avril organisée par la commission Jeunes Agents / Actif / Sport s'est merveilleusement bien déroulée sous une belle journée pour un petit groupe de 8 personnes.

Nous nous sommes retrouvés en fin de matinée pour partager un repas dans un restaurant de Street Food où nous avons découvert des hamburgers et des tiramisus faits maison.

L'après-midi a commencé par une visite guidée expliquant les fresques réalisées sur les façades d'immeubles d'un quartier du 13ème arrondissement de Paris généralement commandées par la Mairie et faites par de grands artistes reconnus de différents pays, comme « Shepard Fairey - OBEY » (photo n°1 et n°2), « C215 » (photo n°3), « SETH » (photo n°4) « INTI » (photo n°5) et bien d'autres.

Après 1h de découverte des différentes techniques, nous sommes allés rejoindre un Graffeur au Skate Parc de Bercy pour un atelier, et avons réalisé notre propre

Fresque des bénéficiaires de la CMCAS des Yvelines (photo n°6).

Chacun a pu manier les bombes et faire marcher sa créativité dans le plaisir de réaliser une fresque commune. Tout le monde a été satisfait du résultat haut en couleur. Pour ceux qui l'ont souhaité, car ce n'était pas prévu au programme initial, nous avons poursuivi la découverte du Street Art en allant au Spot 13 proche du LavoMatik. C'est un lieu où les artistes de rue, pas toujours connus, peuvent s'exprimer et créer des œuvres éphémères qui sont recouvertes régulièrement, ce qui incite à y retourner plusieurs fois dans l'année (photo n°7 et n°8).

Ce sont des Graffs totalement différents des fresques d'immeubles mais souvent tout aussi beaux, à ne pas hésiter à découvrir.

Merci à tous les participants d'être venus et à la CMCAS de nous permettre de partager et découvrir différentes cultures.

Virginie R

Retour d'un bénéficiaire participant

Superbe journée ensoleillée dans le 13ème arrondissement de Paris pour découvrir les superbes œuvres du Street Art, cette expression artistique riche et variée à ciel ouvert.

Après à la dégustation d'un savoureux Smash burgers préparé et servi par le patron très sympathique du restaurant du même nom, nous partons à la découverte guidée et commentée de ces magnifiques fresques qui rythment et illuminent les façades des logements sociaux de l'arrondissement.

Nous enchaînons par un atelier qui nous permet de

tester nos talents de taggers et de conforter la synergie d'un groupe fort sympathique, sous la conduite éclairée et bienveillante de Virginie.

La journée s'est terminée pour certains par un passage au Spot 13 et dans l'escalier des "marches de la paix" (photo n°9) près de la galerie/boutique du LavoMatik, dédiée au street art. Nos ultimes déambulations nous ont entraînés sous le périphérique pour apprécier la gamme créatrice sans limite de ces artistes de la rue.

Activité recommandée sans réserve. Merci à la CMCAS pour ce moment culturel intense

Daniel C



LES ACTIVITÉS, LA BILLETTERIE ET LES COLOS

COM'JEUNES / ACTIFS - SPORT



Tournoi de foot "match retour"
15 septembre 2022
UrbanSoccer à Guyancourt



Séjour au Monténégro
Du 29 septembre au 8 octobre 2022



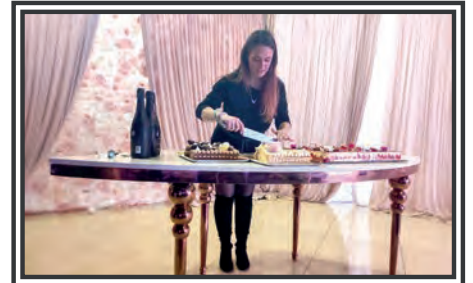
Évènement pour Halloween
Octobre 2022
À Paris



Initiation à la danse
19 novembre 2022



Carnaval de Dunkerque
2023

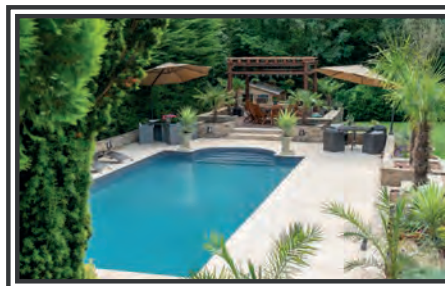


Repas des actifs
15 décembre 2022

COMMISSION FAMILLE / CULTURE



Distribution des livres de l'été
Juin 2022
En SLV



Aqua Kermesse
Samedi 9, 16 et 23 juillet 2022
À Plaisir



Week-end au château de Guédelon
1^{er} au 2 octobre 2022
À Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe



Distribution des jouets de Noël
Décembre 2022
En SLV



La Fête Foraine de Noël
26 novembre et 4 décembre 2022
À Paris

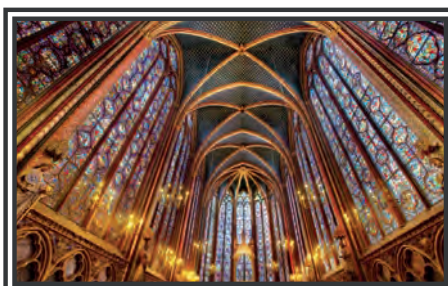
COMMISSION PENSIONNÉS / PRÉVOYANCE

SANTÉ / RÉSEAU SOLIDAIRE



2 séjours en Haute Corse

17 au 24 septembre 2022 /
24 septembre au 01 octobre 2022



Visite de la Sainte-Chapelle et de la Conciergerie de Paris

Vendredi 14 octobre 2022



Musée de la toile de Jouy

Vendredi 18 novembre 2022



Visite du Musée Grévin

Vendredi 18 novembre 2022
À Paris



Repas de Noël des pensionnés

Mardi 6 décembre 2022

BILLETTERIE



Place UGC : 6.80€



Sherwood Parc : 10€
À Viarmes (95270)



Speed park : 4.55€
4 villes d'Île-de-France



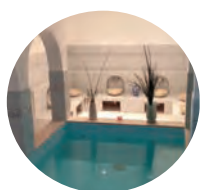
Lys Bowl : 4.50€
(chaussures incluses)
À Houdan (78550)



Piscine du Chesnay :
26.82€ les 10 entrées
Piscine de Conflans :
adulte : 3€ / enfant : 2€



Alligator Land : 8€
par enfant / gratuit
pour les adultes
À Limay (78520)



MaureSpa : 35€
À Maurepas (78310)



Le Jardin
d'Acclimatation :
entre 10€ et 13€
À Paris (75116)



Patinoire de
Chartres (Complexe
Odyssée) : 6€

INSCRIPTIONS AUX COLOS AUTOMNE

Colos (4 à 17 ans)
Automne 2022

Ouverture du tour **initial** : 26/07/2022
Fin d'inscription du tour **initial** : 07/09/2022
Résultat du tour **initial** : à partir du 15/09/2022

Ouverture du tour **bi-hebdomadaire** : 19/09/2022
Résultat du tour **bi-hebdomadaire** : 29/09/2022



JOURNÉES PORTES OUVERTES COLOS

Nous invitons les familles à venir découvrir les colos des activités sociales.

Lors de ces journées, vous pourrez découvrir avec vos enfants le déroulement d'un séjour au sein des centres. De plus, c'est l'occasion de poser toutes vos questions.

Les deux prochaines dates sont :

Mercredi 26 octobre pour le centre de la Ville du Bois (91)

Mercredi 02 novembre pour le centre Val de Seine (78)

Nous reviendrons bientôt vers vous avec les modalités d'inscriptions.



" LA LECTURE NOUS OFFRE UN ENDROIT OÙ ALLER LORSQUE NOUS DEVONS RESTER OÙ NOUS SOMMES "

- Mason Cooley



LA CMCAS DES YVELINES ET SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

S'engagent pour une nouvelle année auprès de 8 libraires indépendants.
Chaque ouvrant droit peut donc retourner en librairie pour bénéficier

D'UN BON DE SOUTIEN DE 20€*.

Jusqu'au 31/12/2022

POUR PRÉSERVER NOTRE ACCÈS À LA CULTURE

RETOURNONS EN LIBRAIRIE

Ce qu'il vous reste à faire ?



TÉLÉCHARGER ET IMPRIMER VOTRE CARTE ACTIV' SUR www.ccas.fr



RDV DANS UNE DE NOS LIBRAIRIES PARTENAIRES**



PRÉSENTER VOTRE CARTE ACTIV' ET BÉNÉFICIER DE LA RÉDUCTION IMMÉDIATE SUR LE MONTANT DE VOTRE ACHAT***



* De 18€ à 20€ selon les règles fiscales de la librairie ** - La Nouvelle réserve, 5 rue Maréchal Foch à Limay - Librairie bain d'encre, 24 rue Pottier, Le Chesnay - La librairie du pincerais, 117 rue du Général de Gaulle à Poissy - Le pavé dans la Mare CC des 7 Mares 78990 Elancourt - Le pavé du Canal, 3 bis Quai Fernand Pouillon, 78180 Montigny le Bretonneux - Librairie des gens qui lisent, 16 bis avenue de la république 78500 Sartrouville - Labyrinthes, 2 rue Chasles à Rambouillet - Comme un roman, 40 place Maurice berteaux 78400 Chatou

*** Une attestation activ' d'un OD vaut un seul bon de soutien dans une seule des librairies. La CMCAS des Yvelines et son Conseil d'Administration se doutent que chacun des bénéficiaires jouera le jeu d'un seul passage en caisse. Nous tenons toutefois à rappeler que chaque attestation sera soigneusement contrôlée auprès des libraires pour vérifier qu'il n'y a pas de doublon. En cas de fraude avérée, le bénéficiaire devra rendre des comptes. Le libraire ne rembourse pas l'OD si l'achat effectué est inférieur au montant dû. Le bénéficiaire règle au libraire la différence lorsque l'achat est supérieur au bon de soutien.

LES AIDES DE LA CMCAS

Votre CMCAS des Yvelines et la CCAS vous proposent un certain nombre d'aides en fonction de vos situations. Des "Aides Locales" avec la CMCAS et des "Aides Nationales" avec la CCAS. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos correspondants ou du service de l'action sanitaire et sociale de votre CMCAS pour obtenir des renseignements.

Concernant les aides Nationales c'est sur ccas.fr → espace Santé Social → Action sanitaire et sociale.

Les aides Locales sont attribuées sous certaines conditions et calculées en fonction du coefficient social ; après validation du dossier complet.

La CMCAS des Yvelines vous propose des aides solidarité et handicap :



Aide Solidaire : La CMCAS a un budget pour vous aider ponctuellement en cas de difficultés passagères. Pour cela, il est nécessaire de constituer un dossier complet avec une assistante sociale. Il sera présenté et étudié anonymement par la commission Aide Solidarité.



Aide Morale handicapé (jusqu'à 26 ans et plus en fonction du dossier) : Cette aide d'un montant de 80€ est attribuée mensuellement sous certaines conditions, à partir d'un taux de handicap de 50% avec justificatif de la MDPH.

De plus, parce que les enfants sont notre avenir, la CMCAS, par l'Action Sanitaire et Sociale au sein des activités sociales, a à cœur d'être présente pour vous aider à les accompagner afin de développer leur envie sportive, culturelle et de découverte. Pour en bénéficier, il suffit de venir retirer les dossiers auprès de vos correspondants de SLVies ou en CMCAS.

La CMCAS des Yvelines vous propose :



Aide à la naissance : Quoi de plus beau qu'un heureux événement pour agrandir la famille ! La CMCAS est heureuse de vous aider pour l'accueillir, en offrant une participation de 50€ à 200€ selon votre coefficient social, ainsi qu'un petit cadeau à

recupérer auprès de votre correspondant SLV dans les 6 mois après la naissance.



Aides sportives et artistiques :

Votre enfant veut découvrir une nouvelle activité pour occuper son temps libre ? La CMCAS vous aide en participant aux frais d'adhésion pour les enfants de 3 à 17 ans. La subvention se calcule en fonction du coefficient social et sera prise en charge à hauteur de 10€ à 40€.



Aide aux classes linguistiques :

L'école de votre enfant prévoit un séjour linguistique ? Quoi de mieux pour permettre de découvrir un nouveau pays et de nouvelles cultures ! La CMCAS vous aide en subventionnant à hauteur de 63€ à 250€, pour un séjour de 4 jours minimum. Cette subvention est calculée en fonction de votre coefficient social et du pourcentage du montant du séjour.



Aide aux classes Vertes, Neige, de Mer et Découverte :

Que votre enfant parte en classe découverte, classe de neige ou de mer, pour un séjour de 2 jours minimum, vous bénéficierez d'une participation allant de 57€ à 230€ en fonction du coefficient social et du pourcentage du montant du séjour. Le séjour doit être réalisé durant la période scolaire.



Aides à la 1^{ère} Colonie de Vacances 4-5 ans :

La CMCAS souhaite encourager les parents à faire découvrir les colonies, dès le plus jeune âge afin de goûter au « vivre ensemble ». Pour cela, vous bénéficierez du remboursement à 100% du montant de la première colonie après le retour de votre enfant.



Aide solidaire enfants mort-nés :

Une aide aux frais d'obsèques de 20% de la facture (plafonnée à 3 000€ sur le montant total de celle-ci) vous sera versée pour un enfant mort-né, dont l'employeur ne reconnaît pas la naissance en versant la prime. Justificatifs à fournir : livret de famille (ou certificat d'accouchement), facture des frais d'obsèques et RIB.

EXAMEN PÉRIODIQUE DE SANTÉ GRATUIT

Vous êtes retraité ou actifs, et êtes affiliés en tant qu'assuré ou ayant droit du régime général de l'Assurance Maladie des Yvelines. Vous pouvez bénéficier d'un examen de santé préventif gratuit réalisé par le Centre Médial IPC.

Pour les actifs, cet examen se déroulera dans le centre médical de Paris, et pour les retraités, il se déroulera dans un centre médical de proximité dans la région des Yvelines.

Pour plus d'information, téléphonez au 01 53 67 35 35 du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 17h.

MUTUELLES ET ASSURANCES



La Couverture Supplémentaire Maladie des Retraités CSMR, mise en place par la CCAS grâce à la contribution des activités sociales, a été mis en place spécialement pour les agents des IEG retraités et leurs familles. Pour information, à compter de cette année, l'envoi des échéanciers pour la CSMR sera dématérialisé pour les adhérents qui se sont déjà connectés sur leur Espace Adhérent.

- Par téléphone : 01 84 98 09 80 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) – option 1
- Par courrier, en écrivant à : Solimut Mutuelle de France – Service CSMR – TSA 21123 – 06709 Saint-Laurent-Du-Var Cedex
- Par message en vous connectant sur votre espace adhérent : www.solimut-mutuelle.fr/mon-espace (rubrique «Mon espace adhérent» → CSMR des IEG)



Le Contrat d'Assurance Prévoyance Complémentaire permet de vous couvrir vous et vos proches contre les risques de décès, d'infirmité et d'invalidité.



Le Contrat d'Assurance Obsèques permet de couvrir ce coût en garantissant le versement d'une somme d'argent, fixée à l'avance, en cas de survenance du décès. Cette dépense importante pourrait contraindre vos proches à puiser dans leurs économies, voire à contracter un prêt.



Le Contrat Dépendance c'est la solution pour préserver son autonomie ! Anticiper pour se prémunir des aléas de la vie avec le versement en cas de dépendance d'une rente mensuelle non-imposable.

- Par téléphone : 01 84 98 09 80 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) - option 2 (IDCP), option 5 (Dépendance), option 6 (Obsèques).
- Par courrier, en écrivant à : PREVERE – 46 rue la Boétie – 75008 Paris

PETIT RAPPEL



CAMIEG
92011 NANTERRE Cedex
0811 709 300
www.camieg.fr



SOLIMUT MUTUELLE
DE FRANCE
Service CSMR
TSA 21123
06709 SAINT
LAURENT DU VAR
CEDEX.
01 84 98 09 80
www.solimut-mutuelle.fr

Permanences Camieg :

4 octobre 2022 à Carrières-sous-Poissy (78955)

Pour prendre rendez-vous : 01 77 93 14 02 ou sur
www.camieg.fr → Contactez-nous → Nous rencontrer

La CMCAS des Yvelines et le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) partenaires pour soutenir vos projets !

Notre priorité : VOTRE PRÊT IMMOBILIER



Avec CRÉSERFI, la société de financement du CSF, bénéficiez de taux négociés au plus bas, de solutions, de durées longues, d'un suivi personnalisé jusqu'à l'accord du prêteur (conformément à la loi).

Prêts personnels : VOUS AVEZ LE CHOIX



Des financements sur-mesure pour réaliser tous vos projets : achat de votre prochaine voiture, petits travaux, dépenses diverses, etc.

Vous souhaitez RÉORGANISER VOS CRÉDITS ?



Le regroupement de crédits vous permet d'obtenir une seule mensualité** à régler chaque mois. Plus simple, plus claire, cette solution vous permet de rester serein et d'anticiper de nouveaux projets.

** La diminution du montant de la mensualité entraîne l'allongement de la durée du remboursement et peut majorer le coût total du crédit. Elle doit s'apprécier par rapport à la durée restant à courir sur les prêts, objets du regroupement de crédits.



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédit Social des Fonctionnaires
Créserfi
Société de financement du CSF
Cauton / Crédits

Rendez-vous sur WWW.CSF.FR/CMCAS



Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière, 75313 Paris cedex 09. Association aux côtés des fonctionnaires et assimilés, le CSF sélectionne au mieux de leurs intérêts des solutions et des services en vue d'améliorer leur qualité de vie. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le www.csf.fr).

• Pour les prêts immobiliers : CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) - Siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75009 Paris) et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers. Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF après étude de leur situation financière et sous réserve d'acceptation des partenaires prêteurs de CRÉSERFI. Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : LA BANQUE POSTALE (SA au capital de 4 631 254 325 € - siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 (www.oriass.fr)) ; LCL (SA au capital de 2 037 713 591 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - siège central : 115 Bd. des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N° Orias 07 001 878 (www.oriass.fr)) ; CRÉDIT DU NORD (SA au capital de 890 263 248 € - Siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - Siège central : 59 Bd. Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° Orias 07 023 739 (www.oriass.fr)) ; SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (SA au capital de 1 066 714 367,50 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Bd. Haussmann 75009 Paris - Orias n° 07 022 493 (www.oriass.fr)) ; CIC (SA au capital de 608 439 888 € - Siège social : 6 Av. de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° Orias 07 025 723 (www.oriass.fr)). Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

• Pour le regroupement de crédits, CRÉSERFI et ses partenaires prêteurs : BANQUE EDEL - SNC au capital de 150 134 754 € - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 Labège cedex - RCS Toulouse B 306 920 109 - Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 036 333 (www.oriass.fr)) ; CRÉDIT LIFT, marque de CA Consumer Finance (SA au capital de 554 482 422 €) - RCS 542 097 522 - RCS Evry - Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 009 079 (www.oriass.fr) - Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 Massy Cedex ; BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE (SA au capital de 529 548 810 € - RCS Paris 542 097 902 - Orias N°07 023 128) - Siège social : 1 bd Haussmann 75319 Paris Cedex 09 ; CFCAL Banque (SA au capital de 5 582 797 € - RCS Strasbourg 568 501 282 D) - Siège social : 1 rue du Dôme 67000 Strasbourg) ; CREATIS (SA à Conseil d'Administration au capital de 52 900 000 €) - Siège social : 61 Av. Halley - Parc de la Haute Borne - 59 650 VILLENEUVE D'ASCO - RCS Lille Métropole sous le numéro B 419 446 034 - Enregistrée à l'ORIAS en tant que Courtier d'assurance ou de réassurance sous le numéro 07005776 (www.oriass.fr)) ; CRÉDIT MUNICIPAL PUBLIC ET SOLIDAIRE (Établissement public communal de crédit et d'aide sociale - Siège social : 29 rue du Miral 33074 Bordeaux cedex - SIRET 263 306 367 0001E) - Mandataire en assurances, N° Orias 08043988 (www.oriass.fr)), vous proposent le "regroupement de crédits". Il est sous réserve d'acceptation par le prêteur après étude de votre situation financière.

En cas de regroupement de crédits à la consommation ou en même temps de crédits immobiliers, dont frais et indemnités éventuels, représentant moins de 60 % du total : le prêteur proposera une offre de prêt personnel sauf s'il exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou sur un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Si le regroupement de crédits ne concerne que des crédits immobiliers ou si la part des crédits immobiliers rachetés, dont frais et indemnités éventuels, dépasse 60% du total ainsi que dans tous les cas où le prêteur exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation, le prêteur le prêteur proposera une offre de prêt immobilier. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours après réception de l'offre de contrat.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur. La liste complète des partenaires est consultable sur le [csf.fr](http://www.csf.fr).

• Les offres d'épargne-retraite, de placements et d'immobilier neuf sont distribuées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 € - RCS Paris 322 950 148 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris. Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.oriass.fr) en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA) et de conseiller en investissement financier (CIF), adhérent n°E010014 à l'Anacof-Cif association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Intermédiaire en transactions immobilières et fonds de commerce sans détention de fonds ; Carte N° CPI 7501202200000012 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière : police n° RP110147372 souscrite auprès de CNA Insurance Company (Europe) S.A. conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet.



kinougarde

garde d'enfants

SORTIE D'ÉCOLE - SORTIE DE CRÈCHE
MERCREDI, SAMEDI, VACANCES...

FLASHEZ-MOI POUR TROUVER VOTRE NOUNOU



1 VOTRE COTISATION ANNUELLE OFFERTE

2 Votre nounou est recrutée et suivie par des pros

3 Rencontrez votre nounou avant de dire oui

4 Kinougarde est l'employeur et s'occupe de tout !

5 Bénéficiez des aides CAF/MSA et crédit d'impôt

Contactez notre équipe Partenariats au **01 56 58 58 62**

www.kinougarde.com/cmcasdesyvelines

